

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 MARS 2024 à 19 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

Présents :

M.GIROD Pierre, M. GUINARD Jacques, Mme ECOFFARD Christelle, Adjointes,
M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, Mme
GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. DAGALLIER Frédéric, M. BURDET Thibaut, Mme
SERRAVALLE Pascaline, M. Franck BORN.

Absent excusé :

M. DURAFOUR Jean-François.

Mme MANUEL Muriel.

Mme RIGHETTI Nathalie qui donne procuration à Mme VOILLAT Françoise.

Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique a été élue secrétaire de séance.

En début de séance Monsieur Le Maire demande à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Validation du projet de construction d'une nouvelle boulangerie et demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Avant de commencer la séance, les services de Haut Bugey agglomération, ont présenté leur projet de déchetterie qui serait implantée Route de Brénod à Saint Martin du Fresne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Décide** de renouveler la demande de dérogation de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,
- **Décide** de proposer au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de maintenir l'organisation de la semaine scolaire comme il suit :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Matin Entrée : 8 :30 Sortie : 12 :00

Après-midi Entrée : 13 :30 Sortie : 16 :00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Décide** de définir, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°2023-175, les zones d'accélération des énergies renouvelables suivantes :
 - Pour la filière d'énergie renouvelable **photovoltaïque sur toiture** : toitures des bâtiments communaux tels que le hangar communal (Place de La Mairie), l'école primaire (Place de La Mairie), le bâtiment technique (6 Route de Brénod), l'église (Place de l'Eglise).
- **Décide** de charger M. le Maire ou son représentant à transmettre cette délibération au référent préfectoral.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Approuve** le projet de construction d'une nouvelle boulangerie, pour une dépense HT de 640 600,00 €.
- **Sollicite** une subvention auprès de la Région Auvergne – Rhône-Alpes titre du dispositif « aménager ou maintenir un dernier commerce en milieu rural ».
- **Précise** que les travaux seront imputés sur le budget en section d'investissement.
- **Donne tout pouvoir** à Monsieur le Maire ou son représentant pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Région Auvergne- Rhône-Alpes.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal est informé que :

- Des cambriolages ont eu lieu sur la commune ces derniers jours.
- La démolition du bâtiment 29-31-33 Grande Rue aura lieu les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15 mars 2024. Ensuite il y aura une phase de tri et d'évacuation des gravats à partir du 18 mars 2024 pour 10 jours.
- Les travaux de la MARPA « Les Fritillaires » se poursuivent, l'association de gestion a comme objectif d'ouvrir en octobre 2024. Le recrutement d'un(e) directeur(rice) devrait se faire au 1^{er} septembre 2024.
- Les membres du bureau du comité des fêtes ont donné leur démission pour le 31 mars 2024. La mairie se propose de centraliser les propositions des repreneurs éventuels afin de faciliter la passation entre l'ancien et le nouveau bureau.
- La commission des finances élargie à tout le conseil municipal aura lieu le mardi 19 mars à 18h00.

Séance levée à 22h30

Le Maire,
M. Dominique TURC

